

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Multicultural Association Chaleur region Inc. Association multiculturelle, région Chaleur inc.		Date d'inspection Le 13 juillet 2026	
Nom de l'établissement Garderie Association Multiculturelle Région Chaleur		Numéro de permis 2025023	
Adresse 378 King Street Bathurst NB E2A 1P3		Numéro de téléphone (506) 547-7651	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 34	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	14 juil. 2026	
Commentaires: - Dans le local des enfants de 2 ans, l'aire de jeu n'est pas maintenue propre. Plusieurs marques et salissures ont été observées sur les murs. Le plancher était sale et présentait une surface collante à certains endroits, la salle de bain et les jouets doivent être nettoyés.			

Commentaires généraux - Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance. - Lors de la visite, le ratio est respecté. - Tous les enfants âgés de 15 mois et plus qui font la sieste disposent d'un lit portatif adapté à leur taille. Un écart minimal de 46 cm est respecté entre chaque équipement de sieste. Le lit portatif et les matelas sont lavables et imperméables. L'aire de repos destinée aux nourrissons et aux enfants en bas âge (obligatoire pour les enfants de 15 mois et moins) est située à l'écart de l'aire de jeu intérieure. - Observations: - Nourrissons: Lors de la visite, les enfants s'amusaient à l'extérieur. Le changement de couche, le lavage des mains, le dîner et la sieste ont été observés. - 2 ans: Les jeux extérieurs, le dîner et la sieste ont été observés. - 3-4-ans: L'accueil du parent, les jeux extérieurs, le dîner et la sieste ont été observés. - Discussions ont eu lieu avec la directrice et les éducatrices concernant le nettoyage de leur local. Un plan a été mis en place. Il est recommandé d'effectuer un nettoyage complet du local ainsi qu'un suivi régulier de son entretien.

original signé par
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 13 juillet 2026

Date

original signé par
Chloe Lebreton

Le 13 juillet 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"